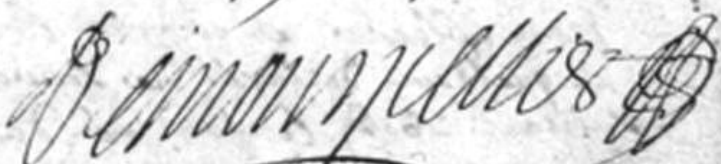


Le Mardi quatorzieme Jour de Janvier de la presente
année mil sept cent vingt un fut marié Jacques
Deschamps homme de rent avec madame Geostroy fille
de feu Jacques Geostroy et de deffunte Renée
Le pere et mere de l'un & de l'autre paroisse de L'Espoux âgé
environ de soixante ans et assiste de Thomas Deschamps
son frere et de Jeanne filliard sa belle sœur. L'Espoux
âgé environ de quarante cinq ans et assisté de
Deschamps de Jeanne Geostroy sa sœur, de pierre hallos
son amy et de plusieurs autres qui ont déclaré ne scauoir
deux ny signer de ce mariage suivant l'ordonnance
L'Espoux et L'Espouse ont déclaré ne scauoir escrire ny
signer.


Cure

Le Vaudy huitieme jour du mois d'Avril l'edit an a este Inhumel
Jacques Deschamps age environ de soixante et deux ans, decede le
dont precedent et Inhumel en presence de Jacques et Louis Deschamps
les freres, de Thomas Deschamps son frere et de Louis Boiteau son beau
frere qui tous ont signez avec nous l'acte soussignez.

Louis Boiteau J Deschamps Louis Deschamps
Remonville

avec paraphe

L'an mil sept cens seize le dixieme jour de Novembre Jeanne
Langlois femme de Jacques Deschamps manoeuvre demeurant
a la Messe paroisse de Troiais decedee. Huis a l'age de
soixante ans ou environ apres avoir reçu les sacrements de
Penitence Eucharistie et Extreme onctan par mon ministere
a elle par moi signifié Pretre Curé de Troiais inhumée
dans le cimetiere de ce lieu en presence dudit Jacques
Deschamps son epoux et de Jacques et Louis Deschamps tous
deux fils de la dite defunte qui ont avec moi signé le present acte
et ledit Jacques Deschamps leur pere. a declare ne favorir signer
Louis Deschamps Deschamps P. Droit curé avec paraphe.